

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1958 B 00093
Numéro SIREN : 858 800 931
Nom ou dénomination : POLYSOUDE

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2024 sous le numéro de dépôt 12096

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



POLYSOUDE S.A.S.U

858 800 931 RCS NANTES

2, rue Paul Beaupère
ZI du Bois Briand
44300 NANTES

Déposé au Greffe
le 22 AVR. 2024
sous le N° 12096
RCS N° 58893

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Corinne GUIBERT
Benoît d'ARGENTRÉ
Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

Jean-Michel TALAGAS
Expert-Comptable

SASU POLYSOUDE

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé unique de la Société POLYSOUDE,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société POLYSOUDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

▪ Titres de participation :

Les titres de participation, dont les montants figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établissent pour leur valeur brute à 2 899 325 euros et dépréciés à hauteur de 2 613 457 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.1 de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à contrôler la cohérence des hypothèses retenues, et à revoir les calculs effectués par la société.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

▪ Engagement de retraite :

La note 5.1.2 de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages particuliers.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que la note 5.1.2 de l'annexe des comptes sociaux fournit une information appropriée.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

▪ Stocks :

La société constitue des dépréciations des stocks selon les modalités décrites dans la note 2.2 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note 2.2 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Signé électroniquement le 11/03/2024 par
Corinne Guibert



BDO ATLANTIQUE
représentée par Corinne GUIBERT

SAS POLYSOUDE

Bilan - Compte de résultat - Annexe
Exercice clos le 31 décembre 2023

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Actif -

	Brut	Amortissement	Net 2023	Net 2022
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	4 647 150	4 333 857	313 294	266 465
Concessions, brevets et droits similaires	2 053 147	1 741 034	312 113	47 883
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	6 700 297	6 074 891	625 407	314 348
Immobilisations corporelles				
Terrains	20 502	20 502		
Constructions	2 697 270	1 550 510	1 146 760	1 117 104
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 798 208	1 466 553	331 655	367 050
Autres immobilisations corporelles	1 069 425	689 318	380 107	340 986
Immobilisations en cours				204 987
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	5 585 405	3 726 883	1 858 522	2 030 127
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	2 899 325	2 613 457	285 868	385 868
Créances rattachées à des participations	383 080		383 080	456 490
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 011 843		2 011 843	2 659 397
Autres immobilisations financières	9 840		9 840	1 620
Total immobilisations financières	5 304 089	2 613 457	2 690 632	3 503 374
ACTIF IMMOBILISE	17 589 792	12 415 231	5 174 561	5 847 849
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	518 685	18 101	500 584	277 055
En cours de production de biens	1 167 841		1 167 841	1 386 413
En cours de production de services		26 442	(26 442)	
Produits intermédiaires et finis	6 476 333	510 727	5 965 606	4 416 419
Marchandises	10 491 738	442 815	10 048 923	8 852 342
Total des stocks	18 654 597	998 086	17 656 512	14 932 229
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	606 699		606 699	529 737
Clients et comptes rattachés	7 111 297	280 160	6 831 137	7 548 563
Autres créances	1 106 622		1 106 622	1 056 748
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	8 824 617	280 160	8 544 457	9 135 047
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	268 874		268 874	272 147
Charges constatées d'avance	344 226		344 226	378 282
ACTIF CIRCULANT	28 092 314	1 278 246	26 814 068	24 717 705
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	6 437		6 437	45 712
TOTAL GENERAL	45 688 543	13 693 477	31 995 066	30 611 266

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Passif -

		2023	2022
Capital social ou individuel	Dont versé : 4 105 452	4 105 452	4 105 452
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		2 651 333	2 651 333
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		410 545	410 545
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		4 626 042	3 961 198
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		1 934 234	1 519 844
Total situation nette		13 727 606	12 648 372
Subventions d'investissement		125 000	
Provisions réglementées		1 289 127	1 256 678
CAPITAUX PROPRES		15 141 733	13 905 050
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		417 968	282 379
Provisions pour charges		1 152 993	1 383 364
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 570 961	1 665 743
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 789 345	3 559 690
Emprunts et dettes financières divers		50	
Total dettes financières		3 789 395	3 559 690
Dettes d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 171 982	1 762 202
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 861 706	4 924 776
Dettes fiscales et sociales		4 170 660	4 481 520
Total dettes d'exploitation		11 204 348	11 168 497
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		52 682	46 521
Total dettes diverses		52 682	46 521
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance		160 000	174 227
TOTAL DES DETTES		15 206 425	14 948 935
Écarts de conversion passif		75 946	91 537
TOTAL GENERAL		31 995 066	30 611 266

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Net 2023	Net 2022
Vente de marchandises				
Production vendue de biens	8 976 376	30 163 139	39 139 515	33 448 430
Production vendue de services	1 311 316	1 459 980	2 771 296	2 990 228
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	10 287 692	31 623 119	41 910 811	36 438 658
Production stockée			1 455 646	228 249
Production immobilisée			158 390	141 335
Subventions d'exploitation			56 692	49 774
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			473 640	158 560
Autres produits			115 869	180 634
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			44 171 048	37 197 211
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)			43 577	24 757
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			8 312 205	8 060 748
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			(1 324 164)	(2 433 110)
Autres achats et charges externes			18 391 435	15 016 149
Total charges externes			25 423 054	20 668 544
Impôts, taxes et assimilés			450 336	449 377
Charges de personnel				
Salaires et traitements			11 102 914	9 813 409
Charges sociales			4 258 675	4 021 911
Total charges de personnel			15 361 589	13 835 320
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			533 017	584 523
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			534 067	5 101
Dotations aux provisions pour risques et charges			358 485	151 504
Total dotations d'exploitation			1 425 569	741 128
Autres charges d'exploitation			179 355	96 505
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			42 839 903	35 790 874
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 331 145	1 406 336

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Compte de résultat (Partie 2)

	Net 2023	Net 2022
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 331 145	1 406 336
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations	795 318	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	163 840	593 897
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	959 159	593 897
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions	100 000	
Intérêts et charges assimilées	279 050	90 970
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	379 050	90 970
RESULTAT FINANCIER	580 109	502 926
RESULTAT COURANT	1 911 254	1 909 263
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	150 739	8 723
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels	150 739	8 723
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	102 575	204
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	32 449	510 203
Total des charges exceptionnelles	135 024	510 407
RESULTAT EXCEPTIONNEL	15 715	(501 684)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(7 265)	(112 266)
TOTAL DES PRODUITS	45 280 946	37 799 830
TOTAL DES CHARGES	43 346 712	36 279 986
BENEFICE ou PERTE	1 934 234	1 519 844

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Faits caractéristiques

Ont été constatés sur 2023 :

- Un abandon de créance au bénéfice de Polysoude Benelux pour 151 574.45 €.
- Une provision pour dépréciation des titres de la filiale Polysoude Benelux pour 100 000€.

Une subvention d'investissement de la BPI a été reçue en décembre 2023 pour 125 000€ dans le cadre d'un projet de développement.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices. dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

2.1 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), y compris frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés de façon linéaire en fonction de la durée d'utilité prévue :

- construction 20 ans
- agencements 5 à 10 ans
- matériel industriel 6 à 10 ans
- outillage industriel 5 à 10 ans
- véhicules 4 à 5 ans
- mobilier 5 à 10 ans
- matériel informatique léger 5 ans
- matériel informatique lourd 5 ans

Les titres de participation sont évalués au prix d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée du montant de la différence.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Une provision pour dépréciation des titres Astro Arc est comptabilisée depuis plusieurs années afin de ramener ces titres à leur valeur de marché correspondant aux futurs résultats et à la part de marché occupée par cette société. Ces titres sont actuellement complètement dépréciés pour une valeur de 2 513 457 €.

Une provision pour dépréciation des titres Polysoude Benelux a été comptabilisée sur 2023. Les titres sont ainsi totalement dépréciés.

La société a opté pour l'activation des frais de développement lorsqu'ils satisfont aux conditions précises d'activation. Les dépenses liées aux activités de recherche sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les frais de développement concernant des projets ne procurant plus d'avantages économiques futurs probables sont dépréciés. La durée d'amortissement retenue est de 3 ans.

2.2 Stocks

Les matières et marchandises sont évaluées au coût moyen unitaire pondéré. Les produits finis et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks hors occasion est calculée à partir de l'antériorité de la dernière consommation en stock.

2.3 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour la valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte du risque de non recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Le solde des prêts consentis à Polysoude Suisse s'élève à 266 676 € à fin 2023.
Le solde des prêts consentis à Astro Arc s'élève à 1 745 167 € à fin 2023.
Les prêts consentis à Polysoude Benelux ont été totalement remboursés ou soldés par un abandon de créances.

2.4 Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes relatives aux postes de bilan

3.1 Immobilisations

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

cf annexe jointe

3.2 État des amortissements sur actif immobilisé

cf annexe jointe

3.3 Immobilisations financées par crédit-bail

cf annexe crédit-bail

3.4 État des échéances des créances et des dettes

cf annexe jointe

3.5 Produits à recevoir, charges à payer et produits ou charges constatés d'avance

cf annexes jointes

3.6 État des provisions et dépréciations

La société évalue les provisions pour litige en relation avec ses avocats conseils.

3.7 Capital social

Le capital social à la clôture de l'exercice est constitué de 269 300 actions d'une valeur nominale de 15,2447 €.

Cf annexe jointe

Informations complémentaires sur le compte de résultat

4.1 Ventilation de l'effectif moyen

Cf annexe jointe

4.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie, car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

4.3 Impôt sur les bénéfices

4.3.1 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Cf annexe jointe

4.3.2 Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire depuis 2015 dans le cadre du rachat du bâtiment à l'issue du lease-back.

Autres informations

5.1 Engagements financiers

5.1.1 Engagements donnés

Cf annexe jointe

5.1.2 Engagements en matière de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : en fonction de l'année de naissance, selon réforme des retraites 2023
- Convention collective de la Métallurgie
- Taux d'actualisation : 3.12 %
- Taux d'évolution des salaires : 3%
- Départ à l'initiative du salarié
- Table de mortalité INED 2016-2018
- Taux de charges patronales : 46%
- Taux de turnover annuel :

Tranche d'âge	2023
18-24 ans%	0,0%
25-49 ans%	3,81%
50-54 ans%	2,22%
55-60 ans%	1,85%
60 ans et +%	0,0%

Le montant des droits acquis au 31/12/2023 s'élève à 1 165 073 €, charges sociales incluses.
12 079 € sont placés sur un fonds dédié et le reste de ces engagements font l'objet d'une provision portée au bilan.

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des immobilisations -

	Valeur brute début 2023	Augmentations	
		Réévaluations courant 2023	Acquisitions courant 2023
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	4 488 760		158 390
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 722 691		332 522
Total immobilisations incorporelles	6 211 451		490 912
Immobilisations corporelles			
Terrains	20 502		
Constructions :			
Constructions sur sol propre	1		
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements des constructions	2 489 766		211 391
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels	1 746 148		52 060
Autres immobilisations corporelles :			
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	159 291		
Matériel de transport	385 864		49 822
Matériel de bureau et mobilier informatique	762 978		88 592
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	204 987		
Avances et acomptes			
Total immobilisations corporelles	5 769 536		401 866
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	3 355 815		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 661 017		8 220
Total immobilisations financières	6 016 832		8 220
TOTAL GENERAL	17 997 819		900 998

	Diminutions		Valeur brute fin 2023	Valeur d'origine
	Virements courant 2023	Cessions courant 2023		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement			4 647 150	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 065	2 053 147	
Total immobilisations incorporelles		2 065	6 700 297	
Immobilisations corporelles				
Terrains			20 502	
Constructions :				
Constructions sur sol propre			1	
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions		3 887	2 697 269	
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels			1 798 208	
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers			159 291	
Matériel de transport		184 674	251 012	
Matériel de bureau et mobilier informatique		192 448	659 123	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	204 987			
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	204 987	381 010	5 585 405	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	73 409		3 282 406	

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		647 554	2 021 683	
Total immobilisations financières	73 409	647 554	5 304 089	
TOTAL GENERAL	278 396	1 030 629	17 589 792	

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des Amortissements-

Immobilisations amortissables	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.	4 222 295	111 561		4 333 857
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 674 808	68 291	2 065	1 741 034
Total des immobilisations incorporelles	5 897 103	179 852	2 065	6 074 891
Immobilisations corporelles				
Terrains	20 502			20 502
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.	1 372 662	181 735	3 887	1 550 510
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 379 098	87 455		1 466 553
Installations générales, agencements, aménagements	30 390	15 060		45 450
Matériel de transport	352 241	21 624	169 355	204 509
Matériel de bureau et informatique, mobilier	584 517	47 290	192 448	439 359
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	3 739 409	353 165	365 691	3 726 883
TOTAL GENERAL	9 636 512	533 017	367 756	9 801 774

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
Total des immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre	32 449						32 449
Constructions sur sol d'autrui							
Inst gén., agencements des constuct°.							
Inst tech, matériel et outillages ind.							
Inst gén, agencements, aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique							
Emballages récupérables et divers							
Total des immobilisations corporelles	32 449						32 449
Frais d'acquisition des titres de participation							
TOTAL GENERAL	32 449						32 449
TOTAL GENERAL non ventilé			32 449				32 449

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2023
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix	398 927					398 927
Amortissements dérogatoires	857 751	32 449				890 200
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées	1 256 678	32 449				1 289 127
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients	53 046	52 924				105 970
Provisions pour pertes sur marchés à terme		19 952				19 952
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change	45 712		39 275			6 437
<i>Sous total provisions pour risques</i>	98 758	72 876	39 275			132 359
Provisions pour pensions et obligations similaires	1 383 364		230 371			1 152 993
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>	1 383 364		230 371			1 152 993
Autres provisions pour risques et charges	183 621	285 609	183 621			285 609
Total des provisions pour risques et charges	1 665 743	358 485	453 267			1 570 961
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation	2 513 457	100 000				2 613 457
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours	713 933	284 153				998 086
Sur comptes clients	41 746	249 914	11 499			280 160
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	3 269 136	634 067	11 499			3 891 703
TOTAL GENERAL	6 191 557	1 025 001	464 766			6 751 791
Dont dotations et reprises d'exploitation		892 552	464 767			
Dont dotations et reprises financières		100 000				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		32 449				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	383 080	383 080		456 490
Prêts (1) (2)	2 011 843	136 086	1 875 757	2 659 397
Autres immobilisations financières	9 840		9 840	1 620
Total actif immobilisé	2 404 764	519 167	1 885 597	3 117 506
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	322 348	322 348		47 918
Autres créances clients	6 788 949	6 788 949		7 542 390
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	6 055	6 055		5 355
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	503 480	203 645	299 835	462 029
Taxe sur la valeur ajoutée	583 526	583 526		577 409
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	13 561	13 561		11 955
Total actif circulant	8 217 918	7 918 083	299 835	8 647 056
Charges constatées d'avance	344 226	202 974	141 252	378 282
TOTAL DES CREANCES	10 966 908	8 640 224	2 326 684	12 142 844
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	495 980			
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	1 308 873	1 308 873			596 254
à + de un an	2 480 472	874 392	1 532 828	73 252	2 963 436
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	50	50			
Fournisseurs et comptes rattachés	4 861 706	4 861 706			4 924 776
Personnel et comptes rattachés	2 631 808	2 631 808			2 588 464
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 405 209	1 405 209			1 634 865
Impôts sur les bénéfices	8 001	8 001			36 121
Taxe sur la valeur ajoutée	11 641	11 641			
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	114 002	114 002			222 071
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	52 682	52 682			46 521
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	160 000	160 000			174 227
TOTAL DES DETTES	13 034 443	11 428 364	1 532 828	73 252	13 186 733
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	400 000				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	882 964				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Détail des frais de recherche et développement -

Libellés	Valeurs Nettes	Durée d'amortissement
Développement de nouveaux produits	313 294	3 ans
TOTAL	313 294	

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ecart de conversion -

Postes concernés	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					75 946
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation	6 437		6 437		
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
TOTAL	6 437		6 437		75 946

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2023	2022
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Total créances		
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Autres		
Total autres		
TOTAL		

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges à payer -

Nature des charges	2023	2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	2 171 982	1 762 202
Total dettes financières	2 171 982	1 762 202
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 557 988	2 038 201
Dettes fiscales et sociales	3 515 406	3 465 443
Total dettes d'exploitation	6 073 395	5 503 644
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 682	46 521
Total dettes diverses	52 682	46 521
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	8 298 059	7 312 367

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits constatés d'avance -

Nature des charges	2023	2022
Charges d'exploitation :		
Contrats de maintenance, location, et assurances	344 226	378 282
Total	344 226	378 282
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	344 226	378 282
Comparatif BILAN (Bilan Actif : 2050 rubrique CH)	344 226	378 282

Nature des produits	2023	2022
Produits d'exploitation :		
Facturations non livrées	160 000	174 227
Total	160 000	174 227
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	160 000	174 227
Comparatif BILAN (Bilan Passif : 2051 rubrique EB)	160 000	174 227
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	184 226	204 055

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Composition du capital social -

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	269 300			269 300	15,24
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	269 300			269 300	

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des variations des capitaux propres -

	01/01/2023	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2023
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	4 105 452						4 105 452
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 651 333						2 651 333
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	410 545						410 545
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	3 961 198			664 844			4 626 042
Résultat de l'exercice	1 519 844			(1 519 844)		1 934 234	1 934 234
Subventions d'investissement					125 000		125 000
Provisions réglementées	1 256 678				32 449		1 289 127
Dividendes versés							
Total capitaux propres	13 905 050			(855 000)	157 449	1 934 234	15 141 733

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice soumis à l'assemblée générale -

ORIGINES	Montant
Report à nouveau de l'exercice	4 626 042
Résultat de l'exercice	1 934 234
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	6 560 276

AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	410 545
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	6 149 731
TOTAL	6 560 276

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation du chiffre d'affaires -

Détail du chiffre d'affaires	2023			2022		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Production vendue de biens	8 976 376	30 163 139	39 139 515	8 595 223	24 853 207	33 448 430
Production vendue de services	1 311 316	1 459 980	2 771 296	1 372 129	1 618 099	2 990 228
TOTAL	10 287 692	31 623 119	41 910 811	9 967 352	26 471 305	36 438 658

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Détail des transferts de charges -

Nature	2023	2022
Remboursement assurance	3 353	
Aide à la formation	5 520	
TOTAL	8 873	

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges exceptionnelles –

Nature des charges	2023	2022
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	102 575	204
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	102 575	204
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Autres		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	32 449	510 203
Total des charges exceptionnelles	135 024	510 407

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Produits exceptionnels –

Nature des produits	2023	2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles	150 739	167
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif	150 739	167
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		8 556
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Autres		
Total autres		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL	150 739	8 723

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices -

	2023					2022
	Résultat avant report déficitaire	Report déficitaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	1 911 254	681 753	1 229 501	307 375	922 126	657 197
Résultat exceptionnel à court terme	15 715		15 715	3 929	11 786	(376 263)
Résultat NET comptable (hors participation)	1 926 969	681 753	1 245 216	311 304	933 912	393 199
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt				175 897	(175 897)	140 235
Autres						
Total autres						

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Charges et produits sur exercices antérieurs –

Charges antérieures	Imputation au compte	Montant
TOTAL		

Produits antérieurs	Imputation au compte	Montant
TOTAL		

Société : POLYSOUDE SAS
 Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Crédit-bail -

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
TOTAL							

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Engagements financiers donnés –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Garanties clients	540 544					540 544
Nantissement de fonds de commerce	13 449					13 449
Hypothèque	300 000					300 000
TOTAL	853 993					853 993
TOTAL GENERAL	853 993					853 993

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Engagements financiers reçus -

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Lettre d'intention GWT	3 450 000					3 450 000
Clause de retour à meilleure fortune	201 574					201 574
TOTAL	3 651 574					3 651 574
TOTAL GENERAL	3 651 574					3 651 574

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Variation des impôts différés ou latents-

Taux d'impôt :	Début exercice		Variations		Fin d'exercice		Impôt différé ou latent
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	
Décalages certains ou éventuels							
Provisions réglementées							
• A réintégrer ultérieurement							
- provision pour hausse des prix		99 732				99 732	
• A réintégrer éventuellement							
- provision pour fluctuation des cours							
• Libérées sous condition d'emploi							
- provision pour investissement							
• Amortissement dérogatoires		214 438		8 112		222 550	
Subventions d'investissement							
Charges non déductibles temporairement							
• A déduire l'année suivante							
- congés payés (ancien régime)							
- participations des salariés							
- autres	6 315		2 965		9 280		
• A déduire ultérieurement							
- provision pour retraite	345 841			57 593	288 248		
- autres							
Produits non taxables temporairement							
- plus-values nettes à court terme							
- plus-values de fusion							
- plus-values à long terme différées							
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisés							
Ecart de conversion passif							
Ecart de conversion actif							
TOTAL	352 156	314 170	2 965	65 705	297 528	322 282	
Eléments à imputer							
Déficits reportables fiscalement	170 438			170 438			
Amortissements différés							
Moins-values à long terme							
Autres							
TOTAL	170 438			170 438			
Eléments de taxation éventuelle							
Plus-values sur éléments d'actif non amort.							
Réserve spéciale des plus-values à LT							

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Réserve spéciale des profits de construction.							
Autres							
TOTAL							
TOTAL GENERAL	522 594	314 170	2 965	236 143	297 528	322 282	

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Effectif moyen -

Catégories	Effectif moyen salarié	
	2023	2022
Cadres	71	71
Agents de maîtrise	12	12
Employés et techniciens	59	58
Autres :	34	34
Total	175	175

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Tableau des filiales et participations -

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
ASTRO ARC	91	(281 404)	100	2 513 457		1 745 167		2 458 624	102 595	
POLYSOUDE SHANGAI	343 216	5 232 275	75	90 000	90 000			17 177 594	3 017 542	232 261
POLYSOUDE AUTRICHE	35 000	276 002	100	35 000	35 000			4 408 730	358 936	100 000
POLYSOUDE WT	12 183	680	100	28 000	28 000			678 160	101 954	18 056
POLYSOUDE SUISSE	107 991	156 808	100	62 868	62 868	266 676		2 348 904	(84 929)	
POLYSOUDE ITALIE	50 000	729 886	90	45 000	45 000			5 835 198	700 196	270 000
POLYSOUDE ALLEMAGNE	25 000	1 023 552	100	25 000	25 000			4 931 382	415 557	175 000
POLYSOUDE BENELUX	100 000	5 527	100	100 000				1 184 464	(60 644)	

Société : POLYSOUDE SAS
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Honoraires des commissaires aux comptes –

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	39 708
Autres honoraires	
TOTAL	39 708

POLYSOUDE
Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 4.105.452 Euros
RCS de Nantes sous le n° 858.800.931
2 rue Paul Beaupère - ZI du Bois Briand
44300 NANTES

RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
POUR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 MARS 2024 A 11 H

Le Conseil d'Administration de la société :

POLYSOUDE

Société par Actions Simplifiée à Conseil d'Administration,
Au capital de 4.105.452 Euros, divisé en 269.300 actions,
Immatriculée au RCS de Nantes sous le n° 858.800.931,
Dont le siège social est 2 rue Paul Beaupère - ZI du Bois Briand 44300 NANTES,

a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de la société au cours de l'exercice 2023 :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'activité de la société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 41 910 811 Euros dont :

- Production vendue/biens : 39 139 515 Euros,
- Production vendue/services : 2 771 296 Euros.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice comptable de 1 934 234 Euros.

Le compte de résultat pour l'année 2023, comparé à celui de l'année 2022, montre :

- une hausse de 15 % des ventes de Production,
- une hausse de 12 % de la marge brute,
- une hausse de 22 % des frais généraux,
- un résultat d'exploitation en baisse de 75 191 Euros à 1 331 145 Euros.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Les prévisions pour l'exercice en cours sont les suivants :

- une baisse du Chiffre d'affaires consolidé de 3,7 % par rapport à 2023,
- un bénéfice consolidé avant impôt estimé de 3.292.000 Euros.

Evénements importants survenus en cours d'exercice écoulé :

Aucun événement important ou significatif n'est survenu en cours d'exercice écoulé sauf les effets actuellement persistants des importantes incertitudes concernant le marché de la Fédération de Russie tenant au maintien des événements conflictuels intéressant l'Ukraine.

Evénements importants survenus depuis la fin de l'exercice écoulé :

Aucun événement important ou significatif n'est survenu depuis la fin de l'exercice écoulé.

Activités en matière de recherche et de développement :

Au cours de l'exercice écoulé, la société a engagé des dépenses de recherche et de développement dans les domaines suivants :

- Poursuite du développement de la gamme de générateurs PC-2,
- Développement de la gamme de têtes pour l'industrie des semi-conducteurs
- Evolutions des générateurs P4-3 et P6-3 vers des versions connectées (P4-4 et P6-4)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Les situations des filiales sont annexées au rapport :

Pays	Dénomination	Capital détenu par POL FR
<u>USA</u> :	ASTRO ARC POLYSOUDE Inc.	100%
<u>Chine</u> :	POLYSOUDE (SHANGHAI) CO. Ltd.	75%
<u>Autriche</u> :	POLYSOUDE AUSTRIA GmbH	100%
<u>Fédération de Russie</u> :	POLYSOUDE WELDING TECHNOLOGIES OOO	100%
<u>Suisse</u> :	POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG	100%
<u>Italie</u> :	POLYSOUDE ITALIA S.r.l.	90%
<u>Allemagne</u> :	POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH	100%
<u>Benelux</u> :	POLYSOUDE BENELUX B.V.	100%

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS :

L'inventaire de l'actif et du passif ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que les exercices précédents.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice comptable de 1.934.234 Euros.

Compte de résultat :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 le chiffre d'affaires s'est élevé à 41.910.811 Euros contre 36.438.657 Euros lors de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élevait à 175 personnes comme lors de la clôture de l'exercice précédent.

Les traitements et salaires se sont élevés à la somme de 11.102.914 Euros contre 9.813.409 Euros lors de l'exercice précédent.

Les cotisations sociales et avantages sociaux se sont élevés à 4.258.675 Euros contre 4.021.910 Euros lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 42.839.903 Euros contre 35.790.874 Euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 1.331.145 Euros contre 1.406.336 Euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 580.109 Euros des produits et frais financiers, ressort pour l'exercice à 1.911.254 Euros contre 1.909.262 Euros pour l'exercice précédent.

Le compte de divers produits et charges exceptionnels se solde par un résultat exceptionnel de 15 715 Euros contre -501.684 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde en définitif par un bénéfice comptable de 1.934.234 Euros contre une perte nette comptable de 1.519.844 Euros pour l'exercice précédent.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation font ressortir un bénéfice net comptable de 1.934.234,20 Euros qui permettrait de procéder à une distribution de dividendes, par prélèvement sur le bénéfice, de 1.650.000 Euros, soit un dividende de 6,127 Euros par action, payable en 2 tranches :

- 900.000 Euros courant juin 2024,
- 750.000 Euros avant mi-novembre 2024.

Conformément à la loi, il est précisé qu'au titre des trois exercices précédents :

- un dividende de 3,1749 Euros par action, soit 855.000 Euros, a été distribué au titre de l'exercice 2022,
- aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2021,
- aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice 2020,

Il est proposé d'affecter le différentiel de 284.234,20 EUR au poste report à nouveau. Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société ressortent à 12.077.606,47 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des Impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élèvent à un montant global de 33.470 Euros contre 57.240 Euros lors de l'exercice précédent.

EXAMEN DES DOCUMENTS DE GESTION PREVISIONNELLE

Les documents légaux de gestion prévisionnelle seront établis dans les quatre mois de l'ouverture de l'exercice et dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice, pour analyse par le Conseil d'Administration et communication au Commissaire aux Comptes et au Comité Social et Economique dans les 8 jours de leur établissement conformément aux dispositions des articles L 232-2 et suivants et R 232-3 et suivants du Code de Commerce :

- la situation de l'actif réalisable et disponible et du passif exigible,
- un tableau de financement,
- un compte de résultat prévisionnel,
- un plan de financement prévisionnel.

CONVENTIONS REGLEMENTEES ET CONVENTIONS COURANTES DEVANT ETRE MENTIONNEES AU REGISTRE DES DECISIONS DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 227-10

Les conventions suivantes, intervenues préalablement à cet exercice, directement ou par personne interposée, entre la société et son Président non associé, intéressant indirectement les dirigeants ou GLOBAL WELDING TECHNOLOGIES, société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3, rentrant dans les dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce, se sont poursuivies :

- Le prêt à long terme à effet du 1^{er} avril 2020 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE BENELUX BV. à hauteur de la somme de 300 000,00€, d'une durée de 10 années avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, callable par tranche de 50.000 €, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.

Le prêt à long terme à effet du 1^{er} décembre 2020 entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 545 000,00€, en date du 30 novembre 2020, d'une durée de 21 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.

- Le 02.10.2000, le contrat de travail et l'avenant du 2 octobre 2002 entre POLYSOUDE et Monsieur Hans-Peter MARINER, Président du Conseil d'Administration dont les fonctions de Directeur Commercial en Position III C de la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie ont été maintenues jusqu'à son départ à la retraite effective au 31 mai 2023,

- Le 02.10.2000, le contrat de travail et les avenants des 2 octobre 2002, 1^{er} mars 2011, 22 juillet 2022 et 31 mai 2023 entre POLYSOUDE et Monsieur Stefan CZERNY, dont les fonctions de Directeur Administratif et Financier Position III B de la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie, sont maintenus.
 - Les conventions de mise à disposition de personnel avec IGM ROBOTIC SYSTEMS LIMITED Angleterre.
 - Le 02.01.2008, une convention de mise à disposition de services a été signée avec GLOBAL WELDING TECHNOLOGIES AG qui a facturé en 2023 à ce titre la somme de 77 700 Euros.
 - Le 23.04.2008, POLYSOUDE a mis à disposition l'un de ses salariés à IGM ROBOTERSYSTEME GmbH, société filiale de GWT GROUP, cette convention étant conclue à des conditions courantes pour la somme de 129 224.98 Euros en 2023.
 - Le contrat de distribution à effet du 01.01.2011, signé avec IGM ROBOTERSYSTEME INDIA PRIVATE Limited, sans facturation en 2023.
 - Le contrat de distribution exclusive à effet du 18.03.2011, avec POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH.
 - Le prêt à long terme à effet du 1^{er} décembre 2012 entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 780.000,00 USD, soit la contrevaieur de 600.646.85 €, en date du 30 novembre 2012, d'une durée de 21 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.
 - Le prêt à long terme entre POLYSOUDE et POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG d'une durée de 10 ans à effet du 1er mars 2015, avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi l'an, à hauteur de la somme de 450.000 €, dont 257.575.04 € actuellement appelés, constitué de la transformation du montant du compte client exigible au 28 février 2016 et d'une ligne complémentaire appelable par tranche de 50.000 €, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.
 - Le prêt à long terme à effet du 1^{er} décembre 2021 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE BENELUX BV. à hauteur de la somme de 314 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
 - Le prêt à long terme entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 940 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
-

- Le prêt à long terme à effet du 1^{er} décembre 2021 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE (Schweiz) AG. à hauteur de la somme de 253 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
- L'abandon de créance de POLYSOUDE sur POLYSOUDE BENELUX BV au 30 novembre 2021 d'un montant total de 50 000 EUR, en principal, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de vingt (20) ans,
- Le contrat de travail du 19 octobre 2017 et son dernier avenant du 20 décembre 2021 entre POLYSOUDE et Monsieur Pascal WEBER.

Les seules nouvelles conventions intervenues au titre de l'exercice écoulé concernent :

- L'abandon de créance de POLYSOUDE sur POLYSOUDE BENELUX BV d'un montant total de 151 574,45 EUR au 22 décembre 2023, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de cinq (5) ans avec faculté de reconduction tacite pour une même période à défaut de renonciation notifiée par POLYSOUDE dans les 6 mois précédant son échéance, avec pouvoirs donnés à Monsieur Pascal WEBER de négocier les termes de la clause et de signer au nom de POLYSOUDE cet abandon de créance avec POLYSOUDE BENELUX BV représenté par Monsieur Stefan CZERNY et de finaliser les termes de la clause de retour à meilleure fortune par voie d'avenant dans les 30 jours suivant l'approbation des comptes de l'exercice 2023 de POLYSOUDE BENELUX B.V. lesquels feront partie intégrante et indivisible de cet abandon de créance, les titres que POLYSOUDE SAS détient dans POLYSOUDE BENELUX BV, à hauteur de la somme de 100.000 EUR, étant en conséquence dépréciés en totalité.
- L'avenant du 31 mai 2023 au contrat de travail entre POLYSOUDE et Monsieur Stefan CZERNY,
- Le contrat de travail du 31 mai 2023 entre POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH et Monsieur Stefan CZERNY,
- La convention de refacturation du 31 mai 2023 entre POLYSOUDE, POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH et Monsieur Stefan CZERNY,

Il est précisé qu'en application de la dérogation de l'article L. 227-10 du Code de Commerce les conventions visées à ce même article doivent être portées au registre des décisions de l'associé unique sans obligation d'un rapport spécial du Commissaire aux Comptes et à la connaissance de ce dernier bien qu'elles soient consenties à des conditions normales.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCES/REMUNERATION TOTALE ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ET PROPOSITION DE RECONDUCTION DES MANDATS

L'article L. 225-102-1 du Code de Commerce ne comporte plus d'obligation de transparence des rémunérations des dirigeants de la société dont les titres ne sont pas négociables sur un

marché réglementé et ne sont pas détenus par une société dont les titres seraient négociables sur un marché réglementé.

Seule demeure l'obligation afférente à la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires durant l'exercice.

Monsieur Pascal WEBER, Président du Conseil d'Administration de la société, est mandataire social dans le cadre des filiales de POLYSOUDE et n'exerce pas d'autre mandat social à savoir : ASTRO ARC POLYSOUDE Inc., POLYSOUDE SHANGHAI CO. Ltd, POLYSOUDE AUSTRIA GmbH, POLYSOUDE WELDING TECHNOLOGIES OOO, POLYSOUDE ITALIA S.r.l., POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH, POLYSOUDE BENELUX B.V.

Monsieur Stefan CZERNY, Administrateur de la société, est mandataire social dans le cadre de POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG et POLYSOUDE BENELUX B.V.

Monsieur Johannes FRANNER, Administrateur et Représentant de l'Associé Unique de la société, est mandataire social d'IGM ROBOTIQUE SARL.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE L'ACTIONNARIAT

L'associé unique détient 100% du capital social, les salariés de POLYSOUDE ne détenant aucune action.

Le mandat du Commissaire aux comptes, BDO NANTES SAS, a été reconduit pour une durée de 6 ans lors de l'assemblée du 29 mars 2023, son mandat expirant à l'issue de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2028.

BDO NANTES SAS a changé de dénomination sociale pour s'intituler BDO ATLANTIQUE en date du 1^{er} octobre 2023, il y a donc lieu de procéder à la formalité corrélative, sans autre modification.

Le mandat du Président et membre du Conseil d'Administration, Monsieur Hans Peter MARINER est venu à échéance lors de l'assemblée du 29 mars 2023 sans reconduction du fait de son départ à la retraite à effet ultime du 31 mai 2023 et dont les modalités de départ ont été fixées directement avec l'associé unique.

En conséquence, Monsieur Pascal WEBER a été désigné en tant que nouveau Président et Directeur Général à l'issue de cette même assemblée jusqu'à l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

L'ensemble des mandats de Monsieur Joannes FRANNER, Monsieur Pascal WEBER et Monsieur Stefan CZERNY viennent donc à reconduction lors de cette l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2023 pour une durée de 2 années.

DELAIS DE PAIEMENT AVEC FOURNISSEURS

Nous vous informons ne pas avoir été en mesure de nous conformer aux articles L 441-14 et D 441-6 du Code de commerce, de sorte que les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients ne sont pas annexées au présent rapport.

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Dans les rapports entre la société et son Comité Social et Economique, le Président demeure l'organe social auprès duquel les délégués dudit comité exercent les droits définis par l'article L 2312-76 du Code du travail.

Cependant, en application des dispositions de l'article L 2312-77, une délégation constituée de deux membres du Comité appartenant l'un à la catégorie des cadres, techniciens et agents de maîtrise et l'autre à la catégorie des employés et ouvriers qui peuvent assister aux assemblées générales doit être constituée.

En conséquence, le Conseil d'Administration invite l'associé unique à voter dans le sens des résolutions à titre ordinaire qui lui sont soumises.

Le Président : Monsieur Pascal WEBER

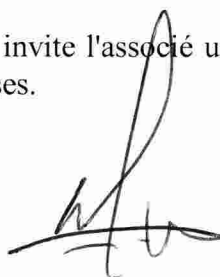


Tableau des résultats des exercices antérieurs :

Année	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Résultat	(0,1)	0,0	0,12	0,63	0,87	(1,72)	1,34	(1,8)	0,37	0,41	(0,03)	0,19	0,363	0,363	0,652

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat	1,114	0,967	0,151	0,066	0,585	0,519	0,515	0,515	0,743	1,101	1,067	1,422	(0,352)	(0,422)

Année	2022	2023
Résultat	1,520	1,934

POLYSOUDE
Société Par Actions Simplifiée
Au capital de 4.105.452 Euros
RCS de Nantes sous le n°858.800.931
2 rue Paul Beaupère - ZI du Bois Briand
44300 NANTES

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 MARS 2024**

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE

Le 28 mars à 11 heures,

L'associé unique de la société :

POLYSOUDE,
Société par Actions Simplifiée à Conseil d'Administration,
Au capital de 4.105.452 Euros, divisé en 269.300 actions,
Immatriculée au RCS de Nantes sous le n°858.800.931,
Dont le siège social est 2 rue Paul Beaupère - ZI du Bois Briand 44300 NANTES,

s'est réuni par visio-conférence pour l'Assemblée Générale Ordinaire se tenant, au siège social sur convocation du Président du Conseil d'Administration datée du 12 mars 2024.

La délégation du Comité Social et Economique est constituée de Monsieur Hervé POINOT (Collège Cadre et Agents de maîtrise) et de Monsieur Quentin DOLLEY (Collège Employés et Ouvriers) pouvant assister aux assemblées générales selon les dispositions de l'article L 2312-77 du Code du Travail, sans voix délibérative.

Est présent en visio-conférence, l'associé unique, GLOBAL WELDING TECHNOLOGIES, titulaire de l'intégralité des 269.300 actions et des droits de vote y attachés, représentée par Monsieur Johannes FRANNER, lequel, en cette qualité, préside l'Assemblée ainsi qu'il résulte de la signature ultérieure du présent procès-verbal.

Cette Assemblée se tient en visio-conférence pour l'associé unique et en présentiel pour le Président Directeur Général du Conseil d'Administration et Administrateur, Monsieur Pascal WEBER, Monsieur Stefan CZERNY, Administrateur et la délégation du Comité Social et Economique pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du Rapport de Gestion établi par le Conseil d'Administration, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Examen du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Approbation des conventions visées à l'article 227-10 et mention au registre des décisions des dites conventions,



- Approbation des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2023 et quitus à donner au Président et Membres du Conseil d'Administration ainsi qu'au Commissaire aux Comptes,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2023,
- Reconduction des mandats d'administrateurs de Messieurs Johannes FRANNER, Pascal WEBER et Stefan CZERNY pour une durée de 2 années,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour les formalités,

Le Commissaire aux Comptes s'est fait excuser.

Le Président de l'Assemblée reconnaît qu'ont été mis à la disposition de l'Assemblée :

- la copie de la convocation adressée à l'associé unique et au Commissaire aux Comptes,
- les statuts de la société,
- le texte du projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration pour cette assemblée,
- le rapport général du Commissaire aux Comptes,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) dudit exercice.

Il indique en outre que les mêmes documents et renseignements ont été communiqués dans les mêmes délais aux membres du Comité Social et Economique en application de l'article 2312-25 du Code du Travail.

A la suite de cette communication, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour n'a été adressée par le Comité Social et Economique en application des articles L 2312-77 et R 2312-32 et suivants du Code du Travail.

Il indique enfin qu'aucune question écrite n'a été posée par l'associé unique en application de l'article L 225-108 du Code de Commerce.

Le Président de séance déclare que la présente Assemblée Générale Ordinaire se tient ordinairement, dans des conditions de distanciation sanitaire entre chacun des membres du Conseil d'administration et de la délégation du Comité Social et Economique.

Il en est, expressément et réciproquement, donné acte au Président de séance, à son secrétaire, et à tout participant convoqué pour cette Assemblée Générale Ordinaire ainsi qu'il résulte de la signature ultérieure par chacun d'eux du présent procès-verbal.

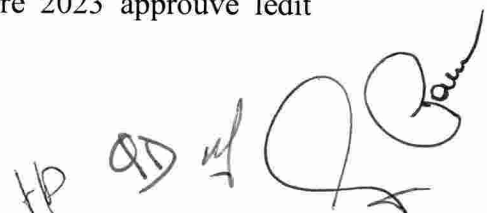
Monsieur Stefan CZERNY est désigné secrétaire de séance.

Le Président de séance déclare l'assemblée régulièrement constituée et la séance ouverte.

Il est passé au vote des résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil de d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport.



Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport général du Commissaire aux Comptes, sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 approuve ledit rapport général et prend acte qu'il n'y a pas lieu à établissement d'un rapport spécial.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

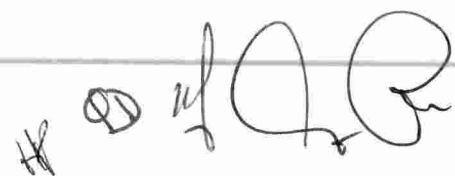
TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil de d'Administration et le rapport général du Commissaire aux Comptes, constate que les conventions autorisées et conclues antérieurement donnant lieu à application de l'article 227-10 du Code de Commerce se sont régulièrement poursuivies au cours de l'exercice écoulé concernant :

- Le prêt à long terme à effet du 1^{er} avril 2020 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE BENELUX BV. à hauteur de la somme de 300 000,00€, d'une durée de 10 années avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, callable par tranche de 50.000 €, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.

Le prêt à long terme à effet du 1^{er} décembre 2020 entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 545 000,00€, en date du 30 novembre 2020, d'une durée de 21 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.

- Le 02.10.2000, le de travail et l'avenant du 2 octobre 2002 entre POLYSOUDE et Monsieur Hans-Peter MARINER, Président du Conseil d'Administration dont les fonctions de Directeur Commercial en Position III C de la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie ont été maintenues jusqu'à son départ à la retraite effective au 31 mai 2023,
- Le 02.10.2000, le contrat de travail et les avenants des 2 octobre 2002, 1^{er} mars 2011, 22 juillet 2022 et 31 mai 2023 entre POLYSOUDE et Monsieur Stefan CZERNY, dont les fonctions de Directeur Administratif et Financier Position III B de la Convention Collective Nationale des Ingénieurs et Cadres de la Métallurgie, sont maintenus.
- Les conventions de mise à disposition de personnel avec IGM ROBOTIC SYSTEMS LIMITED Angleterre.
- Le 02.01.2008, une convention de mise à disposition de services avec GLOBAL WELDING TECHNOLOGIES AG qui a facturé en 2023 à ce titre la somme de 77 700 Euros.
- Le 23.04.2008, POLYSOUDE a mis à disposition l'un de ses salariés à IGM ROBOTERSYSTEME GmbH, société filiale de GWT GROUP, cette convention étant conclue à des conditions courantes pour la somme de 129 224.98 Euros en 2023.



- Le contrat de distribution à effet du 01.01.2011, signé avec IGM ROBOTERSYSTEME INDIA PRIVATE Limited, sans facturation en 2023.
- Le contrat de distribution exclusive à effet du 18.03.2011, avec POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH.
- Le prêt à long terme à effet du 1^{er} décembre 2012 entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 780.000,00 USD, soit la contrevaieur de 600.646.85 €, en date du 30 novembre 2012, d'une durée de 21 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi (2,5) l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.
- Le prêt à long terme entre POLYSOUDE et POLYSOUDE (SCHWEIZ) AG d'une durée de 10 ans à effet du 1er mars 2015, avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de deux points et demi l'an, à hauteur de la somme de 450.000 €, dont 257.575.04 € actuellement appelés, constitué de la transformation du montant du compte client exigible au 28 février 2016 et d'une ligne complémentaire appelable par tranche de 50.000 €, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital.
- Le prêt à long terme à effet du 1^{er} décembre 2021 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE BENELUX BV. à hauteur de la somme de 314 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
- Le prêt à long terme entre POLYSOUDE et ASTRO ARC POLYSOUDE INC. à hauteur de la somme de 940 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
- Le prêt à long terme à effet du 1^{er} décembre 2021 entre POLYSOUDE et POLYSOUDE (Schweiz) AG. à hauteur de la somme de 253 000,00€, d'une durée de 20 années et un mois avec intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 2,5 points l'an, remboursable mensuellement avec amortissement, les intérêts étant d'abord remboursables par priorité au capital,
- L'abandon de créance de POLYSOUDE sur POLYSOUDE BENELUX BV au 30 novembre 2021 d'un montant total de 50 000 EUR, en principal, assortie d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de vingt (20) ans,
- Le contrat de travail du 19 octobre 2017 et son dernier avenant du 20 décembre 2021 entre POLYSOUDE et Monsieur Pascal WEBER.

Les seules nouvelles conventions intervenues au titre de l'exercice écoulé concernent :

- L'abandon de créance de POLYSOUDE sur POLYSOUDE BENELUX BV d'un montant total de 151 574,45 EUR au 22 décembre 2023, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune d'une durée de cinq (5) ans avec faculté de reconduction tacite pour une même

Handwritten signature and initials in black ink, including the letters 'HP' and 'QD' followed by a large, stylized signature.

période à défaut de renonciation notifiée par POLYSOUDE dans les 6 mois précédant son échéance, avec pouvoirs donnés à Monsieur Pascal WEBER de négocier les termes de la clause et de signer au nom de POLYSOUDE cet abandon de créance avec POLYSOUDE BENELUX BV représenté par Monsieur Stefan CZERNY et de finaliser les termes de la clause de retour à meilleure fortune par voie d'avenant dans les 30 jours suivant l'approbation des comptes de l'exercice 2023 de POLYSOUDE BENELUX B.V. lesquels feront partie intégrante et indivisible de cet abandon de créance, les titres que POLYSOUDE SAS détient dans POLYSOUDE BENELUX BV, à hauteur de la somme de 100.000 EUR, étant en conséquence dépréciés en totalité.

- L'avenant du 31 mai 2023 au contrat de travail entre POLYSOUDE et Monsieur Stefan CZERNY,
- Le contrat de travail du 31 mai 2023 entre POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH et Monsieur Stefan CZERNY,
- La convention de refacturation du 31 mai 2023 entre POLYSOUDE, POLYSOUDE DEUTSCHLAND GmbH et Monsieur Stefan CZERNY.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus et sans réserve aux Président et Membres du Conseil de d'Administration et au Commissaire aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

CINQUIEME RESOLUTION :

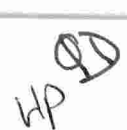
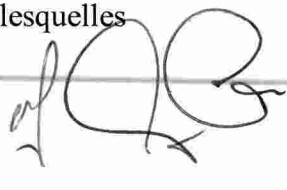
L'Assemblée Générale Ordinaire, en conséquence de cette approbation des comptes, approuve la proposition du Conseil de d'Administration, et, constatant que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net comptable de 1.934.234,20 Euros qui permet de procéder à une distribution de dividendes, par prélèvement sur le bénéfice, de 1.650.000 Euros, soit un dividende de 6,127 Euros par action, payable en 2 tranches :

- 900.000 Euros courant juin 2024,
- 750.000 Euros avant mi-novembre 2024.

Le différentiel de 284.234,20 EUR sera affecté au poste report à nouveau.

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la société ressortent à 12.077.606,47 Euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, lesquelles

HP  

s'élèvent à un montant global de de 33.470 Euros contre 57.240 Euros lors de l'exercice précédent.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale Ordinaire constate qu'au titre des trois exercices précédents :

- un dividende de 3,1749 Euros par action, soit 855.000 Euros, a été distribué au titre de l'exercice 2022,
- aucun dividende n'a été distribué au titre des exercices 2021 et 2020.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des Président et membres du Conseil d'Administration viennent à échéance à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice écoulé par l'Assemblée Générale Ordinaire.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, conformément aux dispositions des statuts, de reconduire pour une durée de deux ans, en qualité de Président de la société :

Monsieur Pascal WEBER

né le 21/02/1975 à INGWILLER 67340, de nationalité française, demeurant 11 avenue des Flamboyants 44300 NANTES, prenant fin à l'issue de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2025.

Monsieur Johannes FRANNER,

Né le 2 juillet 1968, à WIEN, AUTRICHE, de nationalité Autrichienne, Demeurant Jagdschlossgasse 79, 1130 WIEN, AUTRICHE, en qualité d'administrateur et de Représentant de l'Associé unique, prenant fin à l'issue de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2025.

Monsieur Stefan CZERNY,

Né le 7 février 1969 à DIEBURG, ALLEMAGNE, de nationalité Allemande, Demeurant Hanfelder Strasse 32, 82319 STARNBERG, ALLEMAGNE en qualité d'administrateur, prenant fin à l'issue de la décision de l'associé unique statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2025.

Chaque administrateur ainsi nommé fera savoir dans les 4 jours suivant l'assemblée qu'il accepte les fonctions d'administrateur et confirmera qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SEPTIEME RESOLUTION :

Aucune question diverse n'a été abordée en Assemblée Générale Ordinaire et ne donnant pas lieu à un vote.

L'associé unique en prend acte.

HP 

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs à Monsieur Pascal WEBER, à Monsieur Stefan CZERNY ainsi qu'à Me Bertrand LAVRIL et à LE JOURNAL LA LOI LEXTENSO comme à tout porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes au titre des résolutions de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Le Président confirme qu'aucun incident technique n'a perturbé le déroulement de l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée et, de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par lui, les membres du Conseil d'Administration présents et les Membre de la délégation du Comité Social et Economique.


Monsieur Johannes FRANNER

Président et Représentant désigné de l'Associé Unique

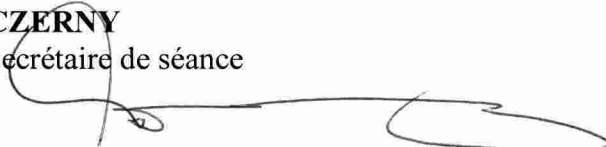
Monsieur Pascal WEBER

Président et Directeur Général du Conseil d'Administration



Monsieur Stefan CZERNY

Administrateur et Secrétaire de séance



Monsieur Hervé POINOT

Collège Cadre et Agents de maîtrise

Membre de la délégation du Comité Social et Economique



Monsieur Quentin DOLLEY

Collège Employés et Ouvriers

Membre de la délégation du Comité Social et Economique





Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes
Enregistrement des Comptes
2 bis quai François Mitterrand

44262 Nantes Cedex 2

Nantes, 18 avril 2024

Par lettre recommandée avec A/R (nr 1A 207 303 9934 2)

Objet : Enregistrement comptes POLYSOUDE SAS RCS B 858.800.931

Monsieur le Greffier,

Je vous prie de trouver ci-joint les documents suivants pour l'enregistrement de nos comptes 2023 :

- Rapport général du Commissaire aux Comptes avec comptes annuelles au 31/12/2023 (copie certifié conforme à l'original),
- Procès verbal des Délibérations de l'Assemblée générale ordinaire (original)
- Rapport de gestion (~~copie certifié conforme à l'original~~)
- Un chèque de 45,15 € pour le coût du dépôt

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Sabine DIETERLE
(Ligne directe : 02 40 68 57 10)

CB: 65,15€

